



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 30621

Texte de la question

Mme Dominique Nachury appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la politique du Gouvernement en matière de consommation d'alcool et de prévention des comportements à risque à l'encontre des jeunes. En effet le dernier rapport de l'Institut de veille sanitaire rapporte que beaucoup d'adolescents commencent à boire dès le collège et les comas éthyliques se développent, avec des risques d'accidents, de noyades, de rapports sexuels non protégés. Parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, l'alcool serait responsable de près d'un décès sur quatre toujours selon les dernières données du rapport de l'Invs et, les pratiques révèlent un accroissement des consommations « excessives » depuis 2005, date de la dernière enquête. Les jeunes connaissent des pics d'alcoolisation de plus en plus fréquents, avec des ivresses répétées touchant près de deux fois plus d'étudiants qu'en 2005. Une autre tendance constatée par l'étude concerne les jeunes étudiantes. Face à l'alcool, leurs comportements se rapprochent de plus en plus de celui des hommes. Les 15-24 ans représentent désormais 17 % des admissions aux urgences dues à des intoxications éthyliques aiguës. La mise en place d'une vaste campagne d'information sur les repères de consommation d'alcool est donc essentielle. Aussi, seule une campagne d'envergure, mise en place par les services publics et en concertation avec les professionnels du secteur, sera efficace. Faire connaître ces repères dans un objectif d'éducation et de prévention est de la responsabilité de tous. Aussi, il souhaiterait connaître l'engagement du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

La France est aujourd'hui l'un des trois pays européens les plus consommateurs d'alcool, avec 12 litres d'alcool pur consommé par an et par habitant de plus de 15 ans, très au-dessus de la moyenne européenne qui se situe à 9,1 litres. L'alcool reste la deuxième cause de mortalité prématurée évitable en France après le tabac. Chaque année, il est responsable d'environ 49 000 décès. On estime à 5 millions le nombre de personnes que l'usage d'alcool expose à des difficultés d'ordre médical, psychologique et social. Les comportements évoluent et plus de la moitié des jeunes adultes (57 %) ont déclaré une alcoolisation ponctuelle importante au cours de l'année et la part de ceux en ayant connu au moins dix (près d'une par mois) est passé de 11 % à 14 % entre 2005 et 2010. La publicité sur l'alcool est un facteur éminemment favorable à la consommation, notamment auprès des plus jeunes. Protéger les plus fragiles, les plus sensibles à la publicité est donc une priorité de santé publique car il est établi qu'une initiation précoce à l'alcool et une consommation excessive à l'adolescence sont des facteurs de risque d'usages problématiques ultérieurs. Par ailleurs, afin de réduire les risques liés aux nouveaux comportements face à l'alcool, la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes a inscrit une mesure de lutte contre l'alcoolisation ponctuelle importante des adolescents et des jeunes adultes dans le projet de loi de modernisation de notre système de santé, actuellement en discussion devant le Parlement. Enfin, dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017, une campagne nationale de communication a été lancée début 2015 pour promouvoir les consultations jeunes consommateurs auprès des jeunes concernés par des conduites addictives à l'alcool et de leurs parents.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30621

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6531

Réponse publiée au JO le : [15 décembre 2015](#), page 123